



31. octobre 2016

Rapport sur l'environnement 2015 de l'OFAG

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

Avant-propos

Depuis 1996, notre office se positionne à l'avant-garde dans ses activités en matière de protection de l'environnement grâce à sa participation proactive au programme de gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale RUMBA. Dans le but de réduire continuellement son impact sur l'environnement, nous mettons en place des mesures dans divers domaines afin d'atteindre nos objectifs. Cet engagement semble être payant, étant donné les bons résultats obtenus en 2015 en matière de réduction de la charge environnementale et des émissions de CO₂. En effet, nous avons obtenu les valeurs les plus basses depuis 2006 par rapport au nombre de collaborateurs. Ces résultats sont très encourageants.

Nous pouvons cependant faire encore mieux. Pour pouvoir réduire la charge environnementale davantage en tant qu'unité d'organisation, nous avons besoin d'infrastructures modernes, de standards d'acquisition élevés et d'outils de travail efficaces, ce qui concerne plus particulièrement l'OFCL et l'OFIT. Mais par ailleurs, il est tout aussi important de faire une utilisation mesurée et soignée de ces moyens. Il revient à chacun d'entre nous de faire un effort dans ce sens afin de réussir, tous ensemble, à faire de notre office un modèle en matière de respect de l'environnement.

Merci à tous pour votre collaboration.

Bernard Lehmann
Directeur

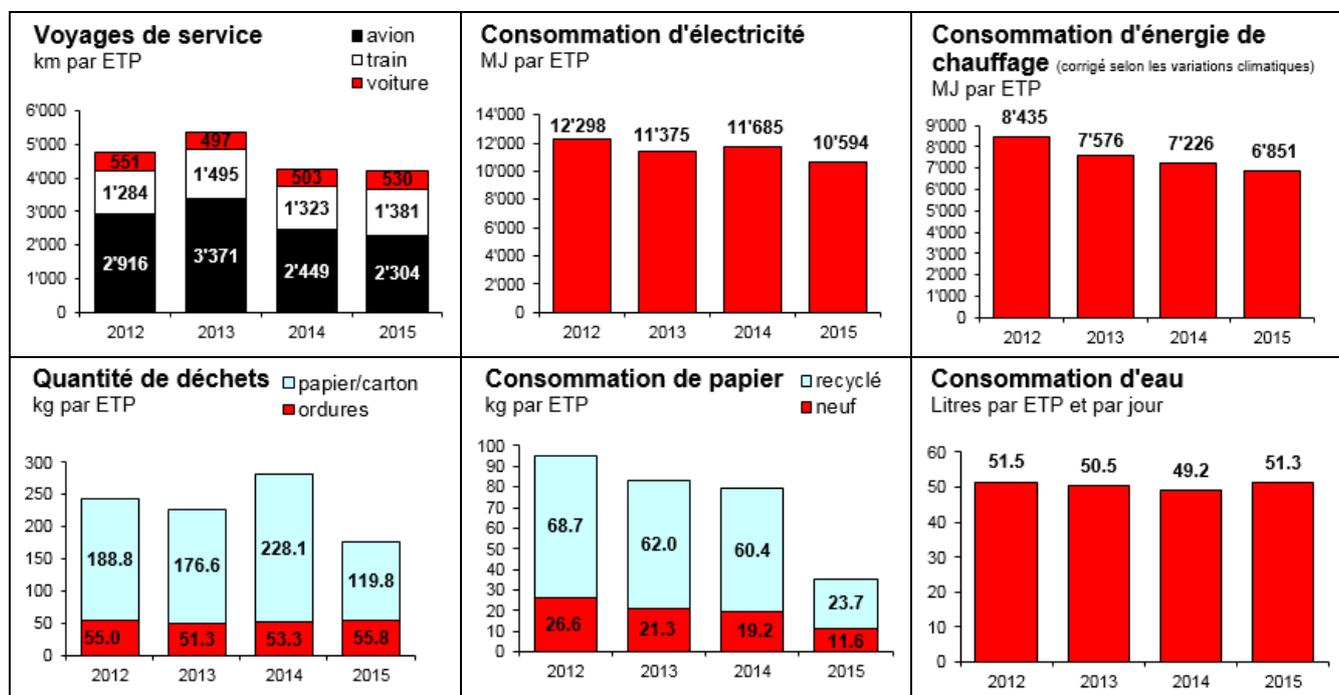
1. Mesures principales

Les mesures suivantes ont été prises en 2015 :

- Mobilité
 - Poursuite du projet pilote portant sur l'introduction d'un **système de gestion de la mobilité** (notamment l'introduction de recommandations sur le choix du moyen de transport optimal pour les voyages en Europe)
- Papier
 - **Rapport agricole** : passage à la version électronique en ligne
 - Saisie des mandats d'impression externes
- Général / Communication
 - Lancement de la nouvelle page **Intranet RUMBA** avec des astuces pour réduire la charge environnementale
 - Travaux de base sur l'achat de papier d'impression et de copie ainsi que sur la mise à disposition d'eau pendant les séances

2. Chiffres-clés

Six domaines sont pris en compte pour calculer la charge environnementale de l'OFAG : les voyages de service, la consommation d'électricité, d'énergie de chauffage, de papier et d'eau ainsi que la quantité de déchets émise. Le tableau suivant représente chacun de ces domaines par équivalent temps plein (ETP ; en 2015, on comptait 251,6 postes à temps plein à l'OFAG) et pour ces quatre dernières années.



Dans le domaine des voyages de service, les bons résultats de l'année précédente se voient confirmés. Des améliorations sont toutefois encore possibles : selon l'analyse des vols en avion effectués, 15 vols n'étaient pas en accord avec les recommandations sur le choix du moyen de transport optimal pour les voyages en Europe et la classe business a été préférée à la classe économique pour 22 trajets de moins de 4 heures. En ce qui concerne les kilomètres en voiture, le plus nombre d'entre eux a été effectué par les contrôleurs phytosanitaires (62 %) et par l'inspectorat des finances (29 %) ; seuls 15 % des kilomètres parcourus ont été effectués au moyen d'un véhicule particulièrement économe en carburant. La consommation d'électricité et d'énergie de chauffage a légèrement reculé. En matière de déchets, la quantité de vieux papier et de carton a été fortement réduite, car suite à la réorganisation et au déménagement de bureaux opérés l'an dernier, divers classeurs et documents ont été éliminés. La consommation de papier s'est elle aussi fortement réduite. Ce résultat est dû d'une part à une meilleure saisie des mandats d'impression externes et, d'autre part, au passage à la version en ligne du rapport agricole, qui a contribué à économiser environ 2 tonnes de papier (ce qui correspond environ à 4,4 tonnes de bois, soit l'équivalent de trois sapins).

Le tableau suivant montre les divers modes d'utilisation des ressources et la charge environnementale (indices de charge polluante) qui en découle, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (équivalents CO₂) de notre office pour 2015. On notera l'importance des voyages de service et surtout des trajets en avion.

2015	Mode d'utilisation des ressources /ETP	Charge environnementale		Gaz à effet de serre	
		1000 ICP/ETP	Pourcentage	kg CO ₂ eq/ETP	Pourcentage
Voyages en avion	2'304 km	430	33 %	800	59 %
Voyages en train	1'381 km	43	3 %	27	2 %
Voyages en voiture	530 km	140	11 %	144	11 %
Électricité	10'594 MJ	440	34 %	161	12 %
Chauffage	6'851 MJ	87	7 %	140	10 %
Ordures	56 kg	63	5 %	29	2 %
Papier	35 kg	60	5 %	50	4 %
Eau	10 m ³	45	3 %	6	0 %

3. Objectifs et résultats

3.1 Objectifs de l'office

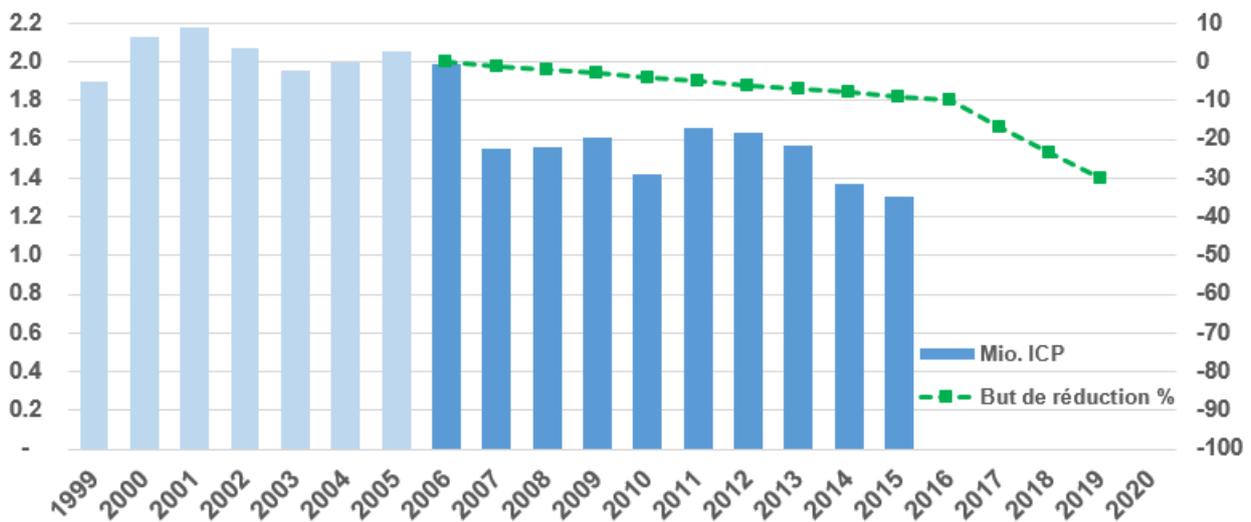
Domaine	Objectifs	Résultats
CO ₂	Diminution par ETP par rapport à 2014	-0,8 %
CO ₂	≤1,5 tonne par ETP à compter de 2015	1,4 t CO ₂ / ETP
Électricité	-10 % par rapport à 2012 d'ici à 2016	-13,9 %
Papier	-20 % par rapport à 2012 d'ici à 2016	-63 %

Les objectifs en matière d'émissions de CO₂ sont atteints. En ce qui concerne l'électricité et le papier, nous sommes en bonne voie de réaliser les objectifs fixés jusqu'en 2016.

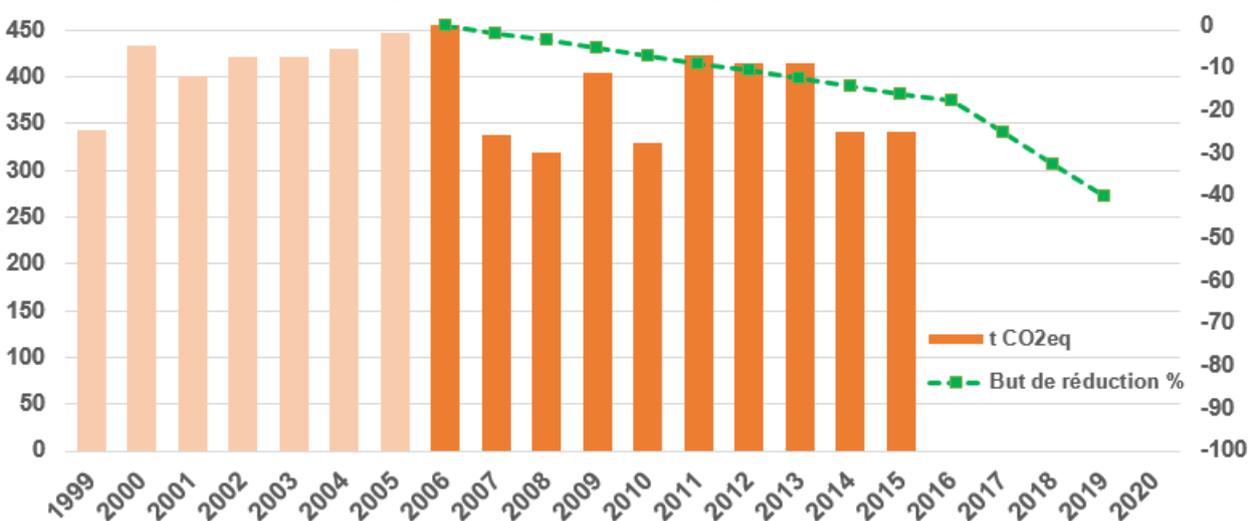
3.2 Objectifs au niveau fédéral et départemental

En 2015, nous avons largement atteint l'objectif assigné d'ici à 2016 (-10 % par rapport à 2006) en matière de charge environnementale par équivalent temps plein, tout comme les années précédentes, et nous sommes même allés plus loin (-34.2 % hors compensation climatique) que celui défini pour 2019 (-30 %). Concernant les émissions absolues des gaz à effet de serre, l'objectif de réduction pour 2019 (-40 %) semble à notre portée : sans tenir compte de la compensation climatique, les émissions de 2016 étaient inférieures d'environ 25 % à celles de 2006.

Charge environnementale (ICP) par ETP depuis 1999



Émissions absolues des gaz à effet de serre (CO₂eq) depuis 1999



4. Perspectives

Les objectifs fixés pour 2016 restent les mêmes que pour 2015, tant au niveau de l'office qu'au niveau départemental. Les mesures suivantes sont prévues :

- Mobilité
 - Achèvement du projet pilote d'introduction d'un **système de gestion de la mobilité**
 - **Introduction d'UCC**
- Papier
 - Passage à du **papier 100 % recyclé** gris et blanc pour les impressions et les copies
- Général / Communication
 - Introduction à RUMBA dans le cadre de « L'OFAG se présente »
 - **Campagne de sensibilisation** 16/17 sur les six domaines de RUMBA avec visualisation des chiffres et des activités spécifiques

5. Organisation et contact de l'équipe Environnement OFAG

Andrea Leute	DBPRR	Membre de la direction compétente pour RUMBA
Constantin Streit	DBDLE	Actions
Damaris Jeker Ngoy	DBDLE	IT
Daniel Felder	DBPNR	Responsable de l'équipe
Jean-Claude Müller	DBPRR	Infrastructure et logistique
Michael Hartmann	DBIFI	Membre du noyau de l'équipe
Monique Bühlmann	DBPRR	Secrétariat
Nicole Corpataux	DBPRR	Bike to Work
Rahel Schelbert	DBDLE	Actions
Stéphanie Blunier	DBPRR	Voyages de service
Suren Mailvaganam	DBPRR	Employé de commerce (durée déterminée)

Vous pouvez consulter les informations sur la gestion environnementale, notamment le rapport environnemental et les astuces, à l'adresse <http://intranet.blw.admin.ch/themen/00149/index.html?lang=fr> ou sur le site internet de l'Administration fédérale dédié à RUMBA <https://www.rumba.admin.ch/rumba/fr/home.html>.

Si vous avez des suggestions ou si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez vous adresser au responsable RUMBA de l'OFAG : Daniel Felder – Courriel : daniel.felder@blw.admin.ch; tél. : 058 465 50 99